En partenariat avec Bureau d'information touristique (BIT) d'Orgon OT Sénas

Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

LAMANON - La plaine paysanne de la Durance en gravel



Lamanon



(©Dorine Mathieu - PNR Alpilles)

Des paysages variés marqués par une histoire agricole forte.

Un circuit en gravel qui permet de découvrir les terroirs de la Durance. En sillonnant les routes et les chemins, on découvre une variété d'activités agricoles qui dessinent un paysage diversifié, entre parcelles maraîchères et vergers, vignobles et champs de céréales.

Le marché paysan de Sénas accueille l'ensemble de ces produits dans une synthèse authentique et gourmande.

Infos pratiques

Pratique: Vélo

Durée: 3 h

Longueur: 37.9 km

Dénivelé positif: 368 m

Difficulté : Moyen

Type: Boucle

Thèmes: Patrimoine et histoire,

Produits du terroir



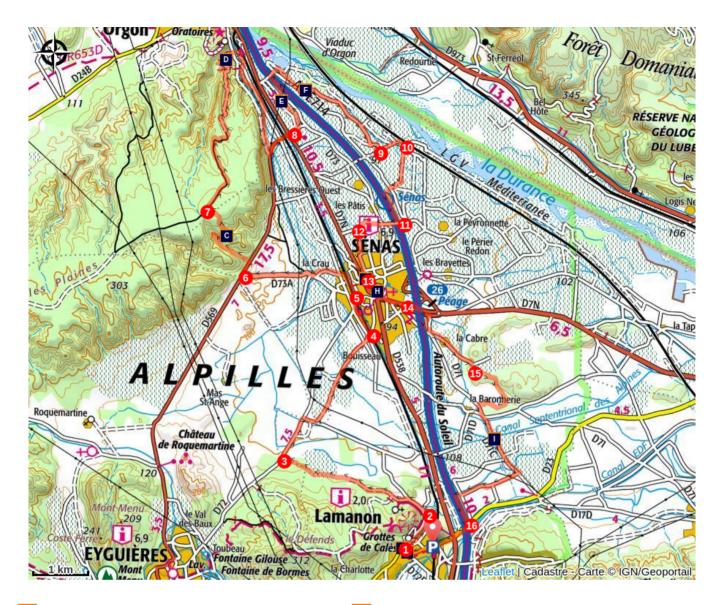
Itinéraire

Départ : Gare, Lamanon Arrivée : Gare, Lamanon

Prendre à gauche direction Eyguières et longer le stade jusqu'au château.

- **1-** Au rond-point, retourner vers le village et continuer sur la route de la Tuilière.
- 2- Prendre le chemin de la source à gauche. Suivre le balisage GR[®] jusqu'à la D72.
- **3-** Prendre à droite, puis le 2ème chemin à droite. Après la bergerie, bifurquer à gauche. Continuer tout droit jusqu'à la voie ferrée.
- 4- Tourner à gauche. Suivre le balisage rouge « Alpilles Roquemartine » aux 2 prochaines intersections.
- **5-** Continuer tout droit jusqu'au 2ème croisement. Tourner à gauche. Au stop, prendre à droite jusqu'à la D569.
- **6-** Suivre Orgon puis tourner à gauche au parking « Vallon d'Auphant ». Franchir la barrière et continuer sur la piste qui monte sur 2 km.
- **7-** À la 2ème intersection, prendre la piste "AL 120". Continuer **jusqu'au la**c. Au stop, aller à droite puis prendre le chemin de Fanfarline jusqu'à la D569. Tourner à gauche.
- **8-** Au stop, aller tout droit. Prendre le 1er chemin à gauche. Au carrefour tourner à droite, passer sur l'autoroute. Prendre le chemin des Iscles à droite sur 2,7 km.
- 9- Tourner à gauche sur le chemin des parties.
- **10-** Prendre un chemin en terre à droite pendant 1 km. Longer l'autoroute
- **11-** Tourner à droite. Franchir le pont. Continuer jusqu'au stop et traverser.
- **12-** Bifurquer à gauche sur le chemin de la Roubine. Prendre à droite dans le virage puis à gauche au rondpoint.
- **13-** Remonter la place, passer devant la Mairie. Au stop, prendre l'Avenue Jean-Jaurès jusqu'au feu, tourner à gauche.
- **14-** Continuer sur la piste cyclable. Tourner à droite après l'autoroute puis encore à droite. Au stop, tourner à gauche puis encore à gauche sur le chemin de Rousset. Monter jusqu'au château d'eau.
- **15-** Passer la barrière, suivre le chemin en terre qui redescend jusqu'à la route. Tourner à gauche. Suivre "Lamanon" par la D71C. Prendre la deuxième route à droite "Chemin des Cadenières" jusqu'à l'autoroute. Prendre à gauche.
- 16- Au croisement avec la D17D, prendre à droite et rejoindre le point de départ.

Sur votre chemin...



- Platane géant (A)
- La plaine paysanne de Durance (C)
- Arboriculture (E)
- Marché de Sénas (G)
- Canal septentrional des Alpines (I)

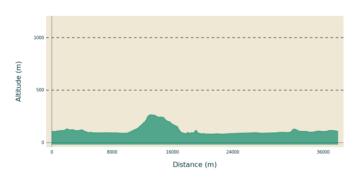
- Château de Lamanon (B)
- Le lac Lavau (D)
- Les haies de cyprès de Provence (F)
- Fléau de Provence (H)

Toutes les infos pratiques

A Recommandations

- Après le point 6, et entre le point 7 et 8 : attention à la traversée de la D569.
- Prudence au 16 : croisement avec la D17D.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers.

Profil altimétrique



Altitude min 82 m Altitude max 267 m

Transports

Balade accessible par les transports en commun

Train TER Marseille, Avignon via Cavaillon informations et horaires en ligne

Vous retrouverez ci-joint les information sur les Conditions d'accès des vélos à bord des TER.

Accès routier

À 7 km au nord de Salon-de-Provence par la D538, et à 6 km de Sénas par la D538.

Parking conseillé

Parking de la Gare, Lamanon

i Lieux de renseignements

Bureau d'information touristique (BIT) d'Orgon



Chemin des Aires, 13660 Orgon Tel: +33 (0)4 90 73 09 54 http://www.orgon.fr

Maison du Parc naturel régional des Alpilles 2, boulevard Marceau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence contact@parc-alpilles.fr

Tel: +33 (0)4 90 90 44 00 http://www.parc-alpilles.fr/

OT Sénas Médiathèque P. Beynet, Cours Jean Jaurès, 13560 Sénas

bureauinfotourisme@senas.fr Tel: +33 (0)7 78 41 27 57 http://www.senas.fr/

Sur votre chemin...



Platane géant (A)

Près du château de Lamanon se trouve le platane tricentenaire classé Monument naturel et surnommé le Géant de Provence : il mesure 25 m de haut, son tronc fait 8 m de circonférence et sa frondaison s'étend sur 1530 m². Si son âge précis n'est pas connu, deux versions de ses origines coexistent : il aurait été planté vers 1658 par Diane de Roux de Lamanon pour célébrer le baptême de sa fille, ou bien il aurait été planté en 1564 par Catherine de Médicis sur son chemin pour rendre visite à Nostradamus.

Crédit photo: © Dorine Mathieu - PNR Alpilles



Château de Lamanon (B)

Édifié par le comte François Rostain de Cadenet de Craponne de Lamanon, le château est un bel exemple des bastides provençales du XVIIe s. Son architecture savante et son parc arboré, irrigué par le canal de Craponne-Boisgelin, datent de 1660. Moins d'un siècle plus tard, le roi donne l'autorisation au marquis Mark de Tripoly de Panisse de construire une cinquantaine de maisons pour loger les ouvriers agricoles et leur famille, donnant naissance au village de Lamanon en 1745.

Crédit photo : © Dorine Mathieu - PNR Alpilles



☑ La plaine paysanne de Durance (C)

La Durance a modifié son cours plusieurs fois au fil du temps. Depuis 18000 ans, elle s'écoule au nord des Alpilles par le seuil d'Orgon. Ce resserrement entre les massifs calcaires des Alpilles et du Luberon fut longtemps un point de passage obligé, participant à la prospérité du village. Dans son lit majeur, le dense réseau de haies protège des vergers de fruitiers (pommiers, poiriers, pêchers, abricotiers...) dont les besoins en eau sont particulièrement adaptés à ces terrasses alluviales.

Crédit photo: © Dorine Mathieu - PNR Alpilles



Le lac Lavau (D)

Le lac Lavau est dominé par des pitons et des arêtes rocheux. Il s'agit de failles mineures à faibles rejets verticaux présentant un bel effet géomorphologique dans le paysage. Le lac occupe une ancienne carrière. Il est alimenté par l'infiltration des eaux pluviales du plateau des plaines. Ce vaste plateau calcaire (Karst) alimente en eau des sources dont certaines constituent de petites résurgences temporaires.

Crédit photo: ©Fabrice Aubert - Musée Urgonia



Arboriculture (E)

Les vergers sont installés principalement entre la Crau, la plaine du Comtat et le Val de Durance. Le Parc des Alpilles recense environ un quart des surfaces de vergers du département. Les cultures de pêchers, pommiers et poiriers sont prédominantes. Les cultures sont majoritairement exportées, bien que le développement de circuit court et de culture bio s'accroît de plus en plus.

Crédit photo: ©M. Delareux



Les haies de cyprès de Provence (F)

La haie de cyprès constitue le brise-vent par excellence dans la région. Son port naturel très étroit lui permet de prendre peu d'emprise et de limiter l'ombre sur les cultures. Sa taille et sa croissance rapide sont également des atouts. Le cyprès s'adapte à une multitude de sol et supporte parfaitement les conditions climatiques méditerranéennes très rudes pour d'autres végétaux. Favorables au déplacement de la faune, les haies servent de corridor écologique pour de nombreuses espèces.

Crédit photo: © Dorine Mathieu - PNR Alpilles



Marché de Sénas (G)

Dans la plaine de Sénas, les cultures maraîchères, les champs d'aromates et les vergers de fruitiers s'épanouissent sur les riches terres déposées par la Durance, protégées du mistral par les haies de cyprès et de peupliers. Les produits de cette agriculture diversifiée et dynamique se retrouvent chaque samedi sur le marché paysan de Sénas, l'un des plus actifs et fréquentés de la région.

Crédit photo : ©PNRA

Fléau de Provence (H)

Si Sénas doit son riche terroir agricole à la Durance, la ville a longtemps payé le prix de sa proximité avec la rivière. Au XIXe s., trois crues exceptionnelles inondent la ville avec des dégâts colossaux en 1843 : digues rompues, 6 ponts emportés, routes coupées, chaussées détruites, riverains ruinés... Avant les ouvrages hydrauliques qui en contrôlent désormais le débit, ces crues destructrices ont inspiré l'adage « Mistral, Parlement et Durance sont les trois fléaux de Provence ».

Canal septentrional des Alpines (I)

La construction du canal débute en 1773 sous l'autorité de l'archevêque de Boisgelin, président du Parlement de Provence, pour alimenter le nord des Alpilles suite à plusieurs sécheresses successives.

L'aménagement des berges, qui donne leur forme particulière aux ponts qui l'enjambent, est réalisé autant pour l'entretien du canal que pour le halage de bateaux. A sa construction, le canal devait « assurer la navigation, fournir l'énergie nécessaire aux moulins et irriguer les terres agricoles ».

www.cheminsdesparcs.fr

Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur





















- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Avec le soutien de



